

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'iver, 21 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
8 heures 30 min. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 min. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
3 heures 02 min. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 min. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Des correspondances d'Italie annoncent que
LL. MM. l'empereur Napoléon, l'empereur Ale-
xandre de Russie et le roi de Prusse doivent se
rendre, cet été, à Vienne.

Aucune information authentique n'est venue
encore confirmer cette nouvelle, dont l'authen-
ticité nous paraît plus que douteuse. (Pays.)

Nous lisons dans les *Nationalités* :

« Quelques correspondants de journaux assez
mal informés ont prétendu que le roi, en entrant
à Naples, adresserait une proclamation au peu-
ple napolitain. Cette assertion est absolument
fautive, et Sa Majesté ne fera pas plus de procla-
mation en cette circonstance qu'elle n'en adresse
aux Milanais quand elle visite leur ville.

« Le roi ne fait autre chose que visiter son
royaume, et dans sa pensée comme dans son
cœur, il n'existe aucune différence entre les di-
verses portions de l'Italie. A Naples, comme à Tu-
rin, il est avec le peuple italien. »

Notre correspondance italienne nous parle de
la pétition présentée par les députés Macchi et
Marliani à sir James Hudson. Dans cette pièce,
adressée au parlement anglais, les démocrates
italiens demandent l'évacuation de Rome. Evi-
demment il y a là une erreur d'adresse, à moins
que les deux députés n'aient oublié à quelle na-
tion appartient la garnison romaine.

Avant son départ pour Naples, le roi d'Italie
signera le décret des chemins de fer. (Pays.)

La *Gazette officielle* de Turin publie une cir-
culaire du ministre de la justice aux membres de la
magistrature. Le ministre prie ces fonctionnaires
de lui prêter leur concours pour établir l'unité
judiciaire dans le royaume. Il les engage à sur-
veiller soigneusement le clergé, en réprimant
tous les excès contre l'ordre public et les lois du
royaume, mais en laissant au clergé sa pleine li-
berté spirituelle, à condition toutefois qu'il n'en

abuse pas pour nuire aux institutions nationales.
Le gouvernement protégera les prêtres innocents
qui reconnaissent que le triomphe de la cause na-
tionale ne porterait aucun préjudice aux intérêts
de la religion.

Turin, 22 avril. — Le roi est parti ce matin
pour Naples.

Le ministre de l'intérieur, M. Rattazzi et l'a-
miral Persano, ministre de la marine, accompa-
gnent Sa Majesté.

Le prince de Capoue est mort la nuit dernière.
L'Italie annonce que l'escadre française de la
Méditerranée a reçu l'ordre de se rendre à Gênes
pour escorter le roi à Naples.

Ce journal assure que l'escadre anglaise ac-
compagnera également le roi et que le général de
Goyon a reçu l'ordre d'aller à Naples complimen-
ter Victor-Émanuel. — Havas.

Les dernières nouvelles d'Athènes sont loin de
présenter la situation du royaume grec sous un
aspect rassurant. Le pays tout entier est dans l'a-
narchie, et là où ne règne pas encore la révolte,
les esprits sont tellement surexcités qu'il y a lieu
de craindre de prochains mouvements insurrec-
tionnels.

Nauplie résiste et la garnison refuse toute am-
nistie conditionnelle. Nous croyons savoir que les
principaux cabinets de l'Europe se préoccupent
sérieusement de cette situation anormale, qu'on
espère pouvoir modifier par de sages conseils.
(Le Pays.)

Marseille, 22 avril. — Des lettres d'Athènes
annoncent que la bande des Albanais turcs qui
avaient traversé plusieurs provinces de la Grèce a
été arrêtée dans les environs d'Athènes. Les in-
dividus qui formaient cette bande ont été empri-
sonnés. Une grande confusion régnait à Nauplie.

Vienne, 21 avril. — Athènes, 20. — Les trou-
pes royales sont entrées aujourd'hui dans la for-
teresse de Nauplie. L'ordre légal a été aussitôt
rétabli. — Havas.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie un dé-
cret impérial statuant que les fêtes onomastiques
et les anniversaires de naissance des grands ducs
seront célébrés à l'avenir que le dimanche qui
suivra la fête ou l'anniversaire. Les fêtes ayant
pour objet la célébration des victoires nationales
sont abolies, à l'exception de celle qui rappelle la
bataille de Pultava.

La *Gazette de la Bourse* publie, de son côté,
un décret portant que les paquets mis à la poste
pour l'étranger ne seront plus assujétis au con-
trôle de la douane. — Havas.

Parmi les personnes qui ont interrompu le
discours de l'archevêque Felinski figurent aussi
trois ecclésiastiques. Dans le courant de la se-
maine dernière, on a amené à Varsovie un gen-
tilhomme arrêté pour avoir des armes et de la
poudre dans son château. Un prêtre a été arrêté
pour avoir chanté à l'exposition du Saint-Sacra-
ment au lieu de : *Salvum fac populum tuum*, les
mots : *Salvum fac Poloniam tuam*. — Havas.

On mande de Madrid, le 22 avril :

Il a été décidé de ne pas prendre de terrain au-
tour de Melilla, conformément à ce qui avait été
stipulé par le traité de Tetuan.

La commission des Cortès, nommée *ad hoc*,
doit conclure à la reconnaissance de la dette de
1825. — Havas.

Une circulaire officielle adressée par le gouver-
nement égyptien à ses consuls les prévient du
voyage que le vice-roi va faire en Europe.

Le départ de Saïd-Pacha aura lieu le 24 de ce
mois.

Ismaïl-Pacha prend l'intérim du gouvernement,
Sherif-Pacha est chargé des affaires étrangères.

Le vice-roi visitera Candie, l'Italie, la France,
l'Angleterre et l'Autriche. — Havas.

Les nouvelles que nous recevons de New-York
vont jusqu'au 5 avril. Elles ne présentent qu'un
fait digne d'intérêt : c'est le décret qui affranchit

FABLETTON

AZOR ET NOIROT.

(Suite.)

IV. — LES DEUX ENFANTS.

Il faisait nuit quand les aboiements de Noiro-
t annoncèrent Matthias et le docteur Séverin. La mère Véziau
venait d'allumer sa dernière petite chandelle pour veiller
Lambert. Le vent qui pénétrait dans la case faisait vacil-
ler la flamme; on se voyait à peine.

— M. Séverin! c'est M. Séverin!... Merci, sainte
Vierge! Merci, mon Dieu!... Puisque le voici, disait
Marianne, mon fils sera sauvé!...

Sur les traits de la pauvre mère brillait une lueur d'es-
pérance; elle ne remarqua point la navrante expression
des traits du docteur.

Celui-ci s'approcha de Lambert, l'examina, lui prit
le pouls, posa la main sur sa poitrine, écouta les mouve-
ments de ses poumons, et fit quelques questions médi-
cales.

Marianne y répondit de son mieux.

Elle tremblait de nouveau, cherchant dans les yeux de
M. Séverin un arrêt de vie ou de mort, n'y trouvant que
des traces de douleur.

— Tout espoir est-il donc perdu! dit-elle en frémissant.

Ce cri d'angoisse retentit dans l'âme généreuse de
Théodore :

— Non!... point pour vous, Marianne! répondit-il.

— Est-il possible, mon bon docteur?

— Votre enfant vivra! ajouta Théodore.

— Lambert sauvé!... dit Marianne avec transport;
mais vous ne vous trompez pas au moins?... Dites-moi,
mon bon monsieur, que vous ne vous trompez pas!...

Suivant les ordres de Théodore Séverin, Matthias re-
tirait de son porte-manteau une fiole de liqueur dont
Marianne administra une cuillerée à Lambert.

Après avoir échappé, par une crise horrible, à une
fluxion de poitrine qui le fit condamner par les premiers
médecins, l'enfant mourait d'inanition. On avait recom-
mandé à la pauvre veuve de tenir son fils à la diète,
sans lui indiquer le moment où elle devrait changer ce
régime. Il y avait déjà huit jours qu'elle aurait pu lui
donner quelques aliments légers. Faute de ces aliments
la convalescence n'avait pas commencé. Lambert succom-
bait de besoin.

— D'heure en heure une cuillerée de ce cordial, bonne
femme, reprit Théodore; couvrez bien votre fils; qu'il
ne prenne plus froid, surtout!... et je vous réponds de
sa vie.

A ces mots, Théodore glissa quelques pièces d'argent
dans la main du vieux Matthias.

— Et maintenant, à cheval! dit-il d'un accent de

sombre douleur.

Marianne se précipitait à ses pieds en pleurant de
joie.

— Le bon Dieu a eu pitié de moi! disait-elle, puis-
qu'il a envoyé le père des pauvres au secours de mon
fils!...

Noirot paraissait comprendre; il retrouvait un regard
dans les yeux de Lambert, il agitait sa queue et relevait
la tête.

Matthias n'avait jamais vu M. Séverin aussi grave,
aussi triste qu'il le voyait maintenant. La joie maternelle
de la veuve Véziau achevait de lui briser le cœur.

— Assez!... assez! bonne femme, dit Théodore avec
une sorte de dureté.

Mais elle ne se lassait pas de le remercier et de le
bénir.

Théodore Séverin, avait placé une main sur ses
yeux.

— Quel coup affreux pour Émilie quand je lui appren-
drai cette terrible nouvelle!...

Il eut besoin de s'appuyer sur un escabeau, tant la
pensée de son malheur le bouleversait.

Le bon Dieu m'a récompensée, disait encore la femme
Véziau, il a entendu ma prière! Oh! je vais avoir du
courage pour mes deux enfants!... L'autre sera ma fille,
ma fille chérie! Tu as une petite sœur, mon Lambert,
que Noiro nous a rapportée!...

les esclaves du district de Colombie. A cette date, aucune opération importante n'avait eu lieu sur le théâtre de la guerre.

New-York, 9 avril. — Une grande bataille a été livrée près de Corinthe.

Les confédérés, sous les ordres des généraux Beauregard et Johnston, ont attaqué les fédéraux et ont d'abord obtenu un avantage marqué; mais les fédéraux ayant reçu des renforts ont forcé leurs adversaires à se retirer à Corinthe.

Les pertes subies par les fédéraux sont évaluées à 20 mille hommes, et celle des confédérés à 35 mille. Le général Johnston aurait été tué et le général Beauregard blessé.

Voici le texte d'une deuxième dépêche de New-York, du 9 avril :

L'île n° 10 s'est rendue aux fédéraux, les généraux y ont pris cent canons et fait 6,000 prisonniers.

Les confédérés, sous les ordres de Beauregard et Johnston, ont attaqué les fédéraux commandés par les généraux Grant et Pittsburg. Le combat a duré deux jours. Les assaillants ont obtenu d'abord un grand avantage, mais les fédéraux ayant été renforcés par quelques divisions de troupes et par des canonnières, ont repoussé l'ennemi. Johnston a été tué et Beauregard blessé.

La perte de l'armée fédérale est de 18 mille hommes tués, blessés ou manquants; celle des confédérés a été de 20 mille.

35 à 40 mille confédérés ont battu en retraite sur Corinthe.

Le général Mac-Clellan est devant Yorktown avec des forces considérables; la place est défendue par 30,000 confédérés.

Les nouvelles de la Vera-Cruz portent que les alliés ont envoyé un ultimatum au gouvernement mexicain. Par suite de cet envoi un emprunt forcé a été mis sur les marchands espagnols.

Le bruit court que le vapeur anglais *Phaeton* est arrivé à Rio-Grande dans le but d'ouvrir la navigation de ce fleuve à tout hasard.

Le bill de la taxe a été adopté par la chambre. — Havas.

Les nouvelles de la Vera-Cruz du 23 mars, nous apprennent qu'à cette date, le général Prim et les troupes espagnoles étaient à Orizaba et les troupes françaises à Tehuacan.

Le président Juarez ayant décrété un emprunt forcé de dix millions, les plénipotentiaires alliés avaient décidé l'envoi d'un ultimatum, déclarant qu'ils rompraient les négociations et recommenceraient les hostilités, si le gouvernement mexicain exigeait le versement de cette somme.

Le général Marquez était à Cuernavaca et continuait la guerre civile.

Juarez avait donné l'ordre d'arrêter le général Almonte.

Une conspiration avait été découverte à Mexico. L'état de siège avait été proclamé et de nombreuses arrestations avaient eu lieu. — Havas.

On écrit de Londres, 18 avril :

M. Cobden a adressé une lettre d'un style calme, élevé et pressant, au président de la chambre de commerce de Manchester, dans laquelle il formule ses propositions pour la révision du code mari-

time international en temps de guerre. En voici les points principaux : 1° la propriété privée serait sauvegardée contre toute prise; 2° les blocus seraient restreints aux arsenaux maritimes et aux villes fortifiées; 3° les navires marchands des neutres seraient déclarés inviolables.

Cette lettre a produit une impression profonde sur l'opinion publique, et la seule réponse qu'on lui ait adressée jusqu'à présent, c'est qu'il y avait illusion à espérer l'adhésion de toutes les nations maritimes à un pareil programme. Au fond, le plus grand obstacle à ces vues vient d'un parti tout entier en Angleterre même, qui s'y montre opposé par des vues politiques.

Les sentiments, ou tout au moins des opinions analogues, n'en font pas moins des progrès quotidiens parmi la masse de la nation, et c'est par le travail presque insensible qu'on a toujours présumé ici à toutes les grandes réformes. (Moniteur.)

On lit dans l'Union :

Nous avons annoncé que M. Rouland avait adressé une lettre à M. le préfet de police pour lui recommander de surveiller la publication d'écrits que le clergé répandrait dans les faubourgs de Paris et les campagnes.

Nous déclarons aujourd'hui que nos renseignements étaient inexacts : S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique n'a écrit à M. le préfet de police aucune lettre de ce genre.

FAITS DIVERS.

— La journée de lundi a été fort bien remplie pour les ambassadeurs japonais. Partis à onze heures de Paris, leurs Excellences sont arrivées à Versailles à onze heures et demie et ont été reçues au château par le général de division Paté. Deux heures ont été employées à la visite du musée et des grands appartements. Rien n'a été négligé par le général et par M. Soulié, conservateur du musée pour faire apprécier aux visiteurs toutes les magnificences de ce palais. Des fauteuils roulants avaient été mis à la disposition des quatre principaux personnages de la mission. Après la visite des appartements, ils ont pu contempler, du sommet de l'édifice, le vaste panorama du château, de la ville et de la campagne environnante.

Après une collation prise en ville, les ambassadeurs se sont rendus à Trianon par la route de Saint-Cyr. Ils ont eu occasion d'y admirer de nouveau les porcelaines de Sèvres dont ils font un si grand cas : la situation pittoresque du hameau leur a beaucoup plu.

Mais l'étonnement s'est changé en une admiration toujours plus vive en présence du jeu des grandes eaux. Le général Paté avait pris ses dispositions pour faciliter la promenade en voiture dans le parc : les bosquets se sont ouverts successivement pour l'ambassade; avant son arrivée, les factionnaires interdisaient l'entrée au public, et une haie de chasseurs protégeait les ambassadeurs contre un empiètement bien naturel. Parvenu enfin au bassin de Neptune, tous les membres de la mission ont mis pied à terre et ont pris place sur des sièges disposés pour eux entre les deux talus; au-dessous d'eux, la fanfare des chasseurs de la garde a exécuté plusieurs mor-

ceaux pendant le jeu de cette pièce extraordinaire.

Il serait impossible de raconter l'enthousiasme des Japonais, électrisés encore par le son de la musique militaire. Le premier ambassadeur, qui parle et agit au nom des autres ministres, a dénoué son chapeau et l'a agité trois fois devant le magnifique spectacle qu'il venait de contempler, témoignant ainsi sa gratitude envers l'Empereur.

L'ambassade était rentrée à l'hôtel du Louvre à sept heures. (Moniteur.)

A ces détails nous ajouterons ceux qui sont relatifs à la visite que les Japonais ont faite hier dans les Champs-Élysées, au Panorama de la prise de Sébastopol.

A leur entrée dans cette vaste rotonde, autour de laquelle se déroule le tableau de la lutte gigantesque qui a tenu pendant plusieurs mois l'attention du monde entier en suspens, les Japonais ont manifesté une sorte d'ébahissement.

Le colonel Langlois, auteur de cette admirable toile qu'Horace Vernet a qualifiée de merveille incompréhensible, a expliqué les épisodes nombreux de son vaste poème aux illustres visiteurs, qui se faisaient traduire avec un intérêt visible les paroles de l'habile peintre phrase par phrase, mot pour mot.

Ce qui a paru les frapper le plus, ce sont ces immenses horizons, si bien réussis que l'illusion est complète, le charme irrésistible.

Les Japonais, après avoir fait deux fois le tour du Panorama, ont remercié, avec un calme solennel, mais expressif, le colonel Langlois, et l'ont complimenté sur les beautés grandioses de son immense peinture historique.

Leur interprète a dit de leur part à M. le colonel Langlois qu'il était aussi puissant que le Dieu de la guerre, puisqu'il pourrait, avant peu, évoquer à son gré les fureurs des batailles et les faire contempler, sans danger, aux doux fils de la paix.

— Le Board of Admiralty a décidé qu'à l'avenir il ne serait plus construit de navires en bois, et que, de plus, tous les bâtiments de second et de troisième rang existant actuellement seraient revêtus de fer.

— La cour de cassation, toutes les chambres réunies, a tenu une audience solennelle pour trancher la question légale, relative à la rupture du mariage de la femme X..., avec un ancien forçat dont elle ignorait les antécédents, lors de la célébration du mariage. L'arrêt n'est pas encore connu.

— C'est mardi que le théâtre de la Porte-Saint-Martin a donné la première représentation des *Volontaires de 1814*, l'œuvre de M. Victor Séjour, si impatiemment attendue.

— On écrit de Lyon au *Messager du Midi* :

Une arrestation fort imprévue vient de faire dans notre ville une grande impression. Vous vous rappelez peut-être que, il y a environ trois ans, un vieillard nonagénaire, le nommé Crépin, qui vivait dans un taudis présentant toutes les apparences d'une extrême pauvreté, mourut en laissant une fortune dépassant deux millions. Le testament du vieil avare désignait comme sa légataire universelle la femme Fabre.

La famille du défunt essaya vainement de res-

Théodore Séverin n'entendait pas.

Matthias, au lieu d'apprêter le cheval, s'arrêta fort surpris; il crut que Marianne devenait folle :

— Ah ça ! mère Véziau, interrompit le vieux pêcheur, que dites-vous donc à votre fils !... Noiro !... une fille !... une sœur !... Est-ce que vous rêvez, par hasard ?

— Non, non !... père Matthias, j'ai promis à Dieu et à la Vierge d'être la mère de la petite, si mon Lambert ne mourait pas !... Tenez !... regardez !...

A ces mots elle découvrit la frêle créature qui dormait encore paisiblement dans le placard.

Lambert souriait. Noiro t'avançait avec une sorte de fierté.

La petite fille, éveillée par la lumière, ouvrit les yeux, balbutia quelques sons inarticulés et tendit les bras.

— Eh ! mais... s'écria Matthias, on dirait la petite à M. Séverin, la petite Marie du Moulin de Sauné !...

Un coup de foudre n'aurait pas produit un effet si prompt que ces paroles. Théodore tressaillit, entendit et se leva... Il vit, il reconnut sa fille, poussa un grand cri et tomba à la renverse.

Matthias et Marianne le soutinrent à la fois; la petite Marie passait les bras autour du cou de son père.

— Pauvre brave cher homme de docteur ! murmura Matthias avec émotion.

Noiro tournait autour de ce groupe d'un air inquiet; il regardait Lambert, puis Marianne, puis la petite Marie; il n'osait aboyer, mais il rôdait çà et là, flairant et reniflant.

Lorsque Théodore Séverin revint enfin à lui :

— Docteur, lui dit Marianne d'une voix reconnaissante, vous m'avez rendu mon fils, le bon Dieu a voulu que je puisse vous rendre votre fille !...

V. — TOUCHANT ACCORD.

On comprend de reste pourquoi l'oncle Marcel soupirait en rentrant chez lui; on excuse bien certainement aussi sa première explosion de colère quand maître Philogone lui demanda, tout en battant les cartes, des nouvelles de l'inondation.

L'oncle Marcel venait d'apprendre de source certaine que le Moulin de Sauné était emporté; les meuniers eux-mêmes avaient péri, disait-on; en ce cas, la petite Marie, qui avait été placée en nourrice au moulin pendant le voyage de Théodore aux eaux de Vichy, devait être noyée, selon toute apparence.

— Quelle scène, mon Dieu !... lorsque Théodore rentrera, pensait l'oncle Marcel avec amertume. Sa malheureuse Emilie en mourra !

— Notre cher oncle a quelque chose ce soir, dit tout

bas M^{me} de Saint-Magloire à son cousin Philogone.

— Possible, répartit l'estimable avoué en se frottant le bras. Barbe m'a fait un bleu !... c'est positif !... Elle est aussi mauvaise que son Azor !

Les neveu et nièces prirent place autour de la cheminée, attendant que leur oncle rompît le silence. Azor grognait, les enfants l'agaçaient par signes...

— Non !... je n'y tiens pas !... s'écria tout à coup l'oncle Marcel en se levant, il faut que j'y retourne !...

Le vieux militaire se dirigea vers la porte.

L'intéressante Mirocline osa s'écrier :

— Ressortir !... mon bon oncle, à huit heures et demie, par l'affreux temps qu'il fait !...

— Tais-toi... petite...

— Mais, mon oncle, reprit Philogone, vous risquez d'attraper un catarrhe.

— Ça ne te regarde pas... Pauvre Théodore ! malheureuse Emilie ! ajouta le vieillard à demi-voix.

— Théodore ! Emilie ! répéta la tante Barbe; seraient-ils donc de retour ?

— Oui, parbleu, pour leur malheur !...

— Qu'est-ce donc, mon oncle ? Vous nous faites frémir !

— Eh bien !... le moulin de Sauné est emporté, leur petite fille aura péri !

saisir par un procès en captation la grosse fortune qui lui échappait. On ne put que constater les bons offices rendus au prétendu pauvre par la femme Fabre, qui elle-même se trouvait dans une position assez précaire. Le testament était d'ailleurs en bonne et due forme, et les dernières volontés de l'Harpagon furent exécutées.

L'heureuse légataire était depuis trois années en possession de cet héritage plus ou moins bien acquis, lorsque, le 17 du courant, elle a été mise en état d'arrestation sous l'inculpation d'empoisonnement. Sa victime serait le malheureux dont elle avait su capter la confiance et la sympathie, et qui avait frustré en sa faveur ses héritiers naturels. On s'attend à un curieux et émouvant procès.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret en date du 10 avril 1862, rendu sur le rapport du ministre d'Etat, l'élection que l'Académie des beaux-arts, de l'Institut impérial de France, a faite de M. Beulé pour remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de cette académie, devenues vacantes par suite du décès de M. Halévy, a été approuvée.

Cette nomination fait le plus grand honneur à notre jeune compatriote. Elle est la récompense de ses longs travaux et de la persévérance avec laquelle M. Beulé a poursuivi ses recherches. Nous ne saurions être trop fiers de cette nomination : peu de villes peuvent se flatter d'avoir donné le jour à quelque secrétaire d'Académie.

Une précieuse découverte vient d'être faite : le plâtre cuit, répandu sur les bourgeons de la vigne, a la propriété, dit l'*Opinion nationale*, d'empêcher les effets désastreux qu'occasionnent la gelée et les rayons du soleil.

Cent kilogrammes de ce plâtre suffiraient, selon ce journal, pour mettre plus de trente hectares à l'abri de tout danger.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

Les guêpes commencent à sortir de leur retraite hivernale, pour se choisir un nid ; on sait en effet que ces insectes renouvellent leur république tous les ans ; les premières gelées ont détruit les ouvrières et les mâles ; les femelles fécondées ont seules passé l'hiver, et chacune d'elles va former un guêpier qui, progressivement, peut arriver à contenir jusqu'à 8 ou 10,000 individus. Il y a donc grand avantage à les détruire aujourd'hui, puisque c'est couper le mal dans la racine. Au reste, pendant tout le printemps et la première partie de l'été, la destruction d'un guêpier ne présente ni grand danger ni grande difficulté, d'abord parce qu'il est peu peuplé, et ensuite parce que les guêpes n'ont toute leur force et toute leur activité que dans la grande chaleur. Mais malheureusement aussi il arrive souvent que les guêpiers ne se découvrent que lorsque leur population est déjà nombreuse.

L'an dernier, les guêpes ont causé des dégâts considérables ; elles étaient très-nombreuses ; l'hiver ayant été très-doux cette année, il est à craindre qu'elles ne soient encore plus abondantes.

Nous pourrions citer une commune des environs de Fontenay, où l'on a détruit 35 guêpiers ; que l'on compte 9,000 guêpes en moyenne par nid, et on obtient le chiffre énorme de 315,000 individus, mangeant du matin au soir et toujours les plus beaux et les meilleurs fruits. Les propriétaires de la commune dont nous parlons donnaient une bouteille de vin par chaque guêpier détruit ; le curé de la paroisse en avait donné l'exemple. Dans d'autres communes où on les avait laissées en paix, elles ont attaqué les fruits, et surtout les raisins, même avant leur maturité ; elles ont aussi causé des blessures graves ; nous connaissons des femmes et des enfants qui, par suite de piqûres, ont été obligés de garder le lit ; nous avons enregistré dans ce journal la mort d'un sieur Valanchet, de la Côte-d'Or, qui voulant manger une prune dans laquelle s'était logée une guêpe, en fut piqué au voile du palais : l'enflure l'étouffa.

Les instituteurs de la campagne, surtout, peuvent faire beaucoup pour la destruction de ces insectes ; les enfants de l'école connaissent vite l'existence des guêpiers ; du reste, un moyen plus facile d'arriver à les connaître, c'est de s'emparer d'une guêpe et de lui attacher un fil à une patte, elle s'envolera vers son nid.

Le meilleur moyen de détruire un guêpier est d'y couler de l'eau bouillante, de la laitance de chaux récemment éteinte et encore chaude, ou du purin, ou bien encore du coaltar, auquel on met le feu. On peut encore introduire dans le trou des chiffons imbibés d'essence de térébenthine, en ayant soin de bien tamponner. 100 grammes suffisent pour asphyxier un fort guêpier. On tend encore des pièges aux guêpes en plaçant dans les endroits qu'elles fréquentent des fioles au fond desquelles on met de l'eau miellée, sucrée, ou de la mélasse étendue d'eau.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE SAUMUR.

MM. les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Saumur, réunis le 17 avril en assemblée générale, ont décidé à l'unanimité la continuation de la Société.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIERES NOUVELLES.

New-York, 12 avril. — Il n'y a pas encore eu de combat à Yorktown.

Une nouvelle bataille est imminente. Les confédérés ont cent mille hommes et cinq cents canons en position.

Le *Merrimac* a reparu. Il a capturé trois petits navires.

La perte des fédéraux à Corinthe a été de sept mille hommes, compris 2,000 prisonniers.

Corfou, 21 avril. — Athènes, 19 avril. — Les insurgés de Nauplie non amnistiés ont rendu la place et se sont embarqués sur un navire étranger. Le roi a signé une ordonnance pour la formation d'une garde nationale.

Raguse, 25 avril. — Des renforts étant arrivés aux Monténégrins, Dervich-Pacha s'est retiré à Gatzko.

Cueci d'Albanie s'est soulevée.

considérable des Séverin reviendrait tôt ou tard aux collatéraux.

Sans que sa mère le lui eût soufflé, Mirocline pensa qu'elle avait décidément de superbes chances de mariage.

Philogone, qui n'était pas marié, fit ce profond calcul :

— De mon chef, un quart ; du chef de Barbe, un autre quart ; c'est moitié. Mirocline aura un quart de l'autre moitié et des espérances. Séverin... Si j'épousais Mirocline?...

Quant à la tante Barbe, elle ne calcula rien ; elle n'avait aucun intérêt direct ou indirect à la mort de la fille de Théodore Séverin, mais elle éprouva un sentiment bizarre qui la conduisit à donner coup sur coup trois boulettes de sucre à son cher Azor.

Le charmant carlin en conclut qu'elle était contente et lui lécha le bout du nez.

— Fi!... fi!... Azor! dit la tante Barbe en souriant. Puis, d'un ton de componction profonde : Je ne voudrais pas être chargée, dit-elle, d'annoncer cette nouvelle à notre pauvre Emilie.

— Ni moi!... Ni moi!... Ni moi non plus!... reprit en chœur les trois autres collatéraux.

— Mais elle doit la savoir maintenant, hasarda M^{me} de

Les Monténégrins ont pris Medun et ont fait prisonniers 500 bachi-bozouks. Zablyak est bloquée.

Vienne, 25 avril. — Le bruit court qu'une réduction de l'armée doit avoir lieu. — Havas.

Avis aux Propriétaires de Chevaux. Plus de feu! 46 ans de succès!

Le *Liniment-Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, *entorses*, *foules*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses de jambes*, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La rente, que la spéculation délaissait depuis quelque temps, recouvre peu à peu son importance, méritée à si juste titre. La reprise des affaires et la hausse sur le 3 0/0 ont été encouragées par l'excellente situation de nos impôts et revenus indirects, dont le produit trimestriel s'est élevé de 23,300,000 fr. au-dessus du chiffre de la même époque de 1861. Le 5 0/0 a progressé de 70-10 à 70-60 puis fermé à 70-30.

Les grands établissements de crédit sont un peu négligés. Sauf le Crédit mobilier qui a atteint le cours de 840, et est resté à 835. On apprécie la plus-value qu'ont réalisée depuis le 1^{er} janvier les diverses entreprises patronnées par le Crédit mobilier, et l'on compte les services essentiels que cette société est encore appelée à rendre à l'industrie.

Les actions du Crédit foncier sont fermes à 1507-50, les obligations communales à 450 et leurs cinquièmes à 90, en vue du coupon à détacher le 1^{er} mai prochain.

Parmi les chemins de fer, la hausse du Midi à 800 fr. a forcément amené des réalisations de bénéfices. Mais comme les recettes augmentent toujours, les actions sont demandées à 796-25. L'Orléans a repris de 1266-25 à 1287-50. Le Nord est à 1043-75, l'Est à 592-50, l'Ouest à 550 et le Genève à 577-50. Les Autrichiens sont tenus à 528-75 et les Lombards à 375 ; leur dividende sera de 22 fr. sans nouvel appel de fonds. Les Romains sont recherchés à 285, avec le nouveau versement de 400 fr. et coupon de 40 fr. détaché.

Le Crédit mobilier espagnol motive toujours d'actives demandes aux environs de 550, prix auquel les vendeurs font défaut.

On tient le Gaz ancien à 1070 et le nouveau à 1090 ; leur exploitation fait des progrès constants. Les omnibus ont relevé leurs cours à 775-75 et les magasins généraux à 587-50 ; on parle de l'achat prochain par la C^{ie} de l'Ouest de leurs terrains situés place de l'Europe.

L'ouverture du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse a eu lieu cette semaine. On continue à s'occuper de la société du Canal d'Irrigation de Gap dont il reste encore quelques actions à émettre. Nul doute que les capitalistes ne se hâtent de profiter d'un placement aussi rémunérateur que solidement assis.

De nouveaux achats, motivés par l'acquittement de M. Mirès ont élevé le cours de la Caisse des Chemins de fer. — E. Dutil. (*Correspondance hebdomadaire.*)

BOURSE DU 22 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 70 55

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 98 75

BOURSE DU 23 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 98 65.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Ah, c'est affreux! s'écria Mirocline.

— Quelle catastrophe! quelle perte!... O ciel! disaient à l'onisson Philogone, tante Barbe et M^{me} de Saint-Magloire.

Déjà l'oncle Marcel était au bout du corridor. Personne n'osa ouvrir la bouche avant qu'il fût dans la rue.

Mais, après cinq minutes de silence, la candide Mirocline demanda d'un ton larmoyant si cette épouvantable nouvelle était bien certaine.

— Non, sans contredit, répondit Philogone. La démarche de notre oncle prouve qu'on n'est sûr de rien.

— En ce cas, murmura M^{me} de Saint-Magloire, plaise au ciel qu'on retrouve la pauvre enfant!

— Elle était si gentille, cette petite Marie! ajouta la tante Barbe.

Nous ne commenterons pas un si édifiant concert d'exclamations de condoléance. Nous dirons seulement que M^{me} Séverin était hors d'état d'avoir un autre enfant, et même, si nous ne sommes dans l'erreur, le voyage aux eaux se rattachait à cette cause.

Dans le cercle charitable des du Panchaud et Saint-Magloire, on avait toujours craint, non sans motifs, que l'oncle Marcel ne choisît pour héritière la fille de Théodore. Cependant si Théodore avait perdu sa fille, non-seulement elle n'hériterait pas, mais la fortune

Saint-Magloire.

— Et elle a besoin de consolations! ajouta la tendre Mirocline.

— Nous pourrions aller chez elle, dit maître Philogone ; ce serait faire acte de bons parents.

— Quoiqu'elle soit de ce matin à Blois sans même nous en avoir informés, objecta tante Barbe.

— Et qu'il fasse un temps!... un temps!..., dit la mère de Mirocline.

— Jeannoton! commanda Philogone, allumez la lanterne.

— Ma fille mets tes socques, dit M^{me} de Saint-Magloire à son aînée.

La tante Barbe s'arma d'un parapluie gigantesque, sans toutefois se séparer de son inséparable Azor.

Les enfants charmants allèrent se coucher en brillant sur un air de la famille des *Lampions* de février :

Ah! ah! ah! — Ah! ah! ah!

Mirocline se maria!...

Ce chant nuptial venait d'être improvisé par le plus âgé des petits Saint-Magloire.

Azor toussa et grogna. L'on partit.

(La suite au prochain numéro).

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MÉTIVIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Métivier-Lavigne, mécanicien-modeleur, demeurant à la Croix-Verte, commune de Saint-Lambert-des-Levés, sont invités à se trouver le jeudi premier mai prochain, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du tribunal,
TH. BUSSON.
(209)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Toussaint 1862,

DIFFÉRENTS

BIENS IMMEUBLES

Situés communes de Brain-sur-Allonnes, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Allonnes, et la Breille,

Et consistant en maisons, terres labourables, prés, vignes, taillis, aunaies, pâtures et landes.

S'adresser à M. BOUILLY, notaire à Brain-sur-Allonnes, ou à M. VIEL-LAMARE, propriétaire à Saint-Sulpice, qui se trouvera à Brain, les 4 et 5 mai 1862. (210)

A LOUER

Pour le 16 septembre 1862

UNE MAISON avec remise, écurie, cour et grand jardin, située rue Bodin.

Appartenant à M^{me} Champet.
S'adresser à M^r LEROUX, notaire.

MAISON

Rue d'Orléans,

A LOUER

Présentement.

S'adresser à M. AVRILLON, qui l'occupe.

M. AVRILLON, désirant écouler toutes ses marchandises, pour cause de cessation de son commerce, vendra désormais à prix de facture.

Etude de M^r E. LEROUX.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, joignant le café de la Paix, appartenant à M. BONNIN, consistant en rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, grenier au-dessus.

S'adresser, pour traiter, audit M. LEROUX. (188)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Rue de la Tonnelle, n^o 16.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'Ecole. (111)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE

S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

des

CARRIÈRES DE CRAIE-TUFFEAU,

Exploitées par eau et terre,

Sises à Saumoussay.

Grande facilité d'arrangement.

S'adresser à M. COUSCHER, à La Perrière, près Saumur. (201)

A LOUER

VASTE TERRAIN de 1,400 mètres carrés, sur lequel on peut établir une auberge ou une maison de commerce. Le propriétaire construira, si on le désire.

S'adresser à M^r LEROUX, notaire.

à louer

PORTION DE MAISON

Avec Jardin

Grande route du Pont-Fouchard.

S'adresser à M. GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand rue, 4.

A LOUER

Écurie à deux chevaux,
Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE de trente à quarante ans, fille ou femme veuve.

S'adresser à M^{me} MORIN, rue Beaurepaire. (176)

ON DEMANDE un APPRENTI pour la NOUVEAUTÉ, dans un chef-lieu de canton, des environs de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.
Signés: LECOQ et BARGOIN.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration ; 2^o économie de moitié ; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

FABRIQUE A ROUEN Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45	PARACHUTE DES CHEVEUX	MAISON A PARIS Rue du Gros, rue d'Enghien, 24
EAU TONIQUE DE CHALMIN		
DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU !		
La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.		
A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs ; à BAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (42)		

Librairie MONNOYER FRÈRES, éditeurs, au Mans (Sarthe).

HISTOIRE COMPLÈTE

DE LA

PROVINCE DU MAINE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,
Avec des considérations pratiques sur le caractère,
les mœurs, les usages de ses habitants,

DES MENTIONS BIOGRAPHIQUES DE SES COMTES, DE SES ÉVÊQUES
ET DE SES HOMMES REMARQUABLES ANCIENS ET MODERNES,

Par A. LEPELLETIER DE LA SARTHE.

2 beaux volumes in-8^o de 600 pages au moins chacun.

SOUSCRIPTION.

Le prix de l'ouvrage est de 12 fr. pour les souscripteurs seulement, sans aucune autre obligation que de solder, en le recevant, chacun des deux volumes qui formeront tout l'ouvrage, dont le manuscrit est prêt. L'impression sera terminée dans le cours de l'année.

On souscrit à Saumur au Bureau de l'*ÉCHO SAUMUROIS*.

En envoyant cinq francs, en un mandat sur la poste, à l'ordre de M. COURTOIS, directeur de.

L'HISTOIRE DES COMMUNES DE FRANCE,

8, rue Rochechouart, à Paris,

Sur le prix du 1^{er} volume, le souscripteur recevra successivement toutes les livraisons du 1^{er} volume de cet ouvrage,

VÉRITABLE MONUMENT NATIONAL

Élevé à toutes les GLOIRES de la FRANCE.

Prime accordée aux souscripteurs jusqu'au 31 janvier 1862.

Chaque souscripteur recevra en outre, à titre de prime, pour vingt francs de livres à son choix et par lui désignés, ou de musique ou de gravures.

On reçoit le prospectus en envoyant 60 centimes en timbres-poste, et une livraison en envoyant 3 francs.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU,

Près et par la Gare des Marchandises du Chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1862.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au sieur DEROUIN, garde.

Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde.

On paiera en entrant.

(208)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le